

Bulletin d'information sur les conditions de travail nationales #2 • 9 janvier 2017
Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN)

LA FSSS-CSN CONTINUE LE COMBAT POUR LA FIN DES AFFICHAGES DE POSTES PHOTO

La FSSS-CSN est en pourparlers avec la partie patronale via un comité national paritaire depuis le mois de novembre 2016 relativement à l'accès aux postes ainsi qu'aux exigences requises lors des affichages. Ultimement, l'objectif de la CSN est d'uniformiser les exigences requises dans l'ensemble des établissements de santé et de services sociaux du Québec.

La FSSS-CSN est la seule organisation syndicale qui a obtenu la lettre d'entente no 31 sur l'accès aux postes

Avec la lettre d'entente no 31 relative à la création d'un comité national paritaire visant les exigences requises et l'accès aux postes, qui est issue de la dernière ronde de négociation, la FSSS-CSN espère ainsi mettre fin une bonne fois pour toutes aux affichages de postes photo qui persistent dans le réseau. Bien que la nomenclature des titres d'emplois encadre les exigences liées aux affichages de postes, l'ajout de critères particuliers par les employeurs crée des distorsions et des iniquités en matière d'accès aux postes.

La FSSS-CSN est la seule organisation syndicale à mener la bataille des exigences et de l'accès aux postes

Afin d'atteindre l'équité lors des affichages de postes, rappelons que le comité national a notamment pour mandat la réalisation des travaux suivants : identifier les courants dominants en termes d'exigences requises, répertorier les pratiques des établissements en matière de dotation de postes, dont celles relatives aux exigences requises et aux tests imposés, documenter et évaluer les situations particulières, et ce, pour l'ensemble des catégories de personnel et tous les titres d'emploi.



Le 19 décembre 2016, lors de la deuxième rencontre avec la partie patronale, nous avons convenu d'un plan de travail ainsi que des thématiques sur lesquelles les parties vont enquêter pour mener à terme le mandat du comité.

Vous serez consultés!

Pour ce faire, la CSN procédera à l'envoi dans les prochaines semaines de sondages auprès des membres et des syndicats afin

de recenser les différentes exigences de postes demandées par les employeurs des établissements. Les syndicats et les membres de l'ensemble de la province seront ainsi appelés à contribuer, afin que nous soyons à l'affût quant aux principales tendances chez les employeurs en matière de dotation. En termes d'exigences, nous souhaitons notamment répertorier les qualifications professionnelles et l'expérience requises par les employeurs, les prérequis liés à la connaissance de logiciels maison, les différents tests et entrevues, les notes de passages requises dans certains tests, la connaissance d'une autre langue ou encore, les exigences particulières demandées.

La CSN continuera à mettre toute l'énergie nécessaire pour mettre fin aux disparités et aux inégalités entourant les affichages de postes dans le réseau.

Nous vous tiendrons informés

Une nouvelle rencontre est prévue dans les prochaines semaines pour poursuivre les discussions avec le CPNSSS, soit le 26 janvier 2017. Nous entendons vous tenir informés des développements de nos travaux.